SEMILLY-INFO

Galette des Rois | Elections | Salle de convivialité

Galette des Rois



**Le Maire,
les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,**

vous convient à déguster la galette des rois Dimanche 25 janvier à 14H30 à la salle de convivialité.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment agréable

Repas des Anciens



Retenez la date, il aura lieu Dimanche 22 Février.

Vous recevrez une invitation détaillée ultérieurement, concernant le lieu et un possible covoiturage.

La situation géopolitique du moment est préoccupante ; notre assemblée n'arrive pas à se mettre d'accord pour trouver un budget et arrêter l'hémorragie et le déficit abyssal ...

L'agriculture est en crise, le loup fait des ravages dans les troupeaux haut-marnais entre autres... C'est plutôt la gueule de bois après les festivités !

Je ne sais pas s'il y a des choses réjouissantes en ce début d'année ; recentrons-nous sur des valeurs sûres : la Famille, le Bien-vivre encore d'actualité dans nos campagnes !!!

Essayons d'être unis et écarter nos petites divergences futiles, de prendre soin de nos anciens, de s'entraider. Bref, soyons POSITIFS !!!

C'est pourquoi je vous souhaite une très belle et heureuse année 2026, pleine de joie, de réussites et de santé surtout. Que chaque jour vous apporte de beaux moments à partager.

Christophe Rogi, Maire





Nos collaborateurs

Vous les croisez régulièrement :



MARINA

Secrétaire à temps partiel, à Semilly depuis bientôt 4 ans ; elle gère toute la partie comptable et administrative et vous aidera dans vos démarches

SAMUEL

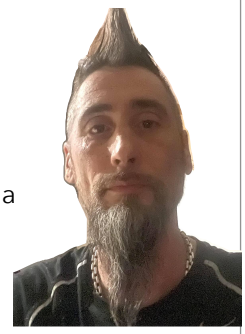

Arrivé en février 2025, il remplace Ghyslain qui a fait valoir ses droits à la retraite ; il travaille à mi-temps avec Prez sous Lafauche et assure l'entretien des bâtiments et espaces verts.



CHRISTELLE

Salle de convivialité, bureaux, église, … C'est elle qui assure la propreté des lieux, toujours avec le sourire et de bonne humeur !!!

MERCI A VOUS POUR VOTRE TRAVAIL !!!

Elections

Vous le savez certainement, 2026 sera une année électorale (à minima élections locales…)

Concernant le scrutin municipal les dates sont fixées aux dimanches 15 & 22 mars 2026.

Les règles sont complètement bouleversées et le mode de scrutin rejoint celui des villes.
Je ne vais pas vous noyer de pages de détails imbuvables, mais juste vous donner les points essentiels :

C'est l'INSEE qui détermine la population "officielle" de la commune, et de là l'effectif du Conseil Municipal : le chiffre retenu est de 95 : le Conseil sera composé de 7 personnes ; 9 personnes peuvent être élues mais 2 ne siègeront pas et seront là au titre de réserve.

Les obligations nouvelles :

- *Scrutin de liste* : Oubliez les crayons, il faudra désormais voter par liste complète ; impossible de rayer ou ajouter une personne, le bulletin serait nul.
- *Parité obligatoire* : les candidats devront obligatoirement être alternés hommes/femmes ou femmes/hommes
- Des modifications législatives impacteront également les élections des maire & adjoints.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

Comme pour chaque scrutin, vous pourrez voter par procuration, en vous inscrivant en ligne sur *https://www.maprocuration.gouv.fr/* puis en vous rendant à la gendarmerie, physiquement, dans les deux mois

Si vous souhaitez plus de détails, vous pouvez passer en mairie aux heures d'ouverture.

Salle de convivialité

Vous connaissez (ou pas…) notre salle des fêtes ; plutôt bien équipée, toujours propre grâce à Christelle et bien entretenue, elle est louée régulièrement.

L'idée n'est pas de dégager du bénéfice, mais de bien l'équiper. Ainsi si vous le souhaitez, vous pouvez en faire usage à un prix préférentiel et avec tout le confort d'utilisation possible. Avant la location, un devis vous sera établi, les couverts et la consommation électrique étant facturés au nombre réel.
Un contrat précis et détaillé (règlement intérieur entre autres) est signé en amont.

La salle est homologuée pour 107 personnes assises ; nous possédons tables, chaises, assiettes et couverts pour plusieurs services

La cuisine est équipée d'un piano professionnel, frigo, chauffe assiette, lave-vaisselle, chambre froide, congélateur, le tout avec un accès traiteur.

Elle est accessible handicapés (y compris wc)

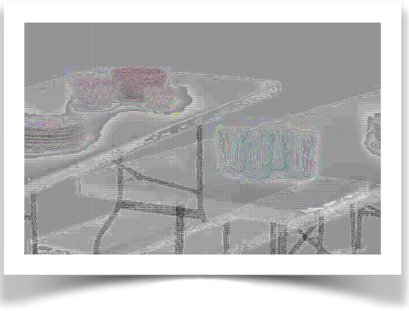

Il est également maintenant possible de louer un gros barbecue à gaz et des tables et bancs de brasserie (6 tables / 12 bancs) pour vos évènements familiaux.



Comme l'actualité récente nous l'a démontré, et pour rappel, la sécurité est un point essentiel que nous prenons très au sérieux. Nous sommes à jour de commission de sécurité et très à cheval sur les vérifications des éléments de sécurité (extincteurs, défibrillateur, issues de secours,…), toute utilisation abusive faisant l'objet de remise en état immédiate sera facturée.
Les issues de secours doivent rester dégagées ; si vous y mettez des accessoires ou décorations, elles devront nécessairement être accompagnées de leur P.V. de classement au feu.



Art.14 : **Matériel de sécurité** : Sauf nécessité, vous êtes priés de maintenir en bon état de fonctionnement les extincteurs présents. De même, un défibrillateur est installé sous le porche d'entrée : toute ouverture du boîtier rompt la bande de sécurité et actionne une alarme. Si son utilisation est justifiée, l'organisateur devra nous fournir une attestation médicale le précisant. Dans le cas contraire, et afin d'assurer l'intégrité de l'appareil, nous serons obligés de faire passer un technicien, un forfait de 200,00 € sera alors facturé.
En cas de remise en état du matériel du fait d'une utilisation non justifiée, un forfait minimal de 100,00€ sera facturé et en cas de dépassement les montants des prestations TTC,

INVESTISSEMENTS :

Nous venons d'acheter un lave-vaisselle plus performant que l'appareil présent qui est plutôt un lave-verre ; nous réinstallerons cependant ce dernier afin d'augmenter les capacités de nettoyage.

Des devis sont encours afin de faire poser une résine alimentaire, anti-dérapante, facile à nettoyer dans la cuisine, ce sol étant le point noir du nettoyage de la salle…



Salle de convivialité (suite)

Vous trouverez ici les tarifs que vous pouvez communiquer à d'éventuels utilisateurs.

Grille tarifaire de location de la salle de convivialité				
ACTIVITE			Salle	Salle + Cuisine
Obsèques, Vin d'honneur				
en semaine ou week-end		Semilly	GRATUIT	GRATUIT
		Extérieur	50 €	80 €
Repas, réunions de famille, bals, lunchs				
jour / semaine	particulier	Semilly	50 €	80 €
		extérieur	90 €	120 €
	association	Semilly	GRATUIT	40 €
		extérieur	60 €	90 €
week-end particuliers et tarif général	1 journée	Semilly	****	****
		extérieur	****	****
	2 jours	Semilly	100 €	130 €
		extérieur	140 €	170 €
week-end associations	1 journée	Semilly	30 €	60 €
		extérieur	80 €	110 €
	2 jours	Semilly	50 €	80 €
		extérieur	100 €	130 €
Professionnels		/ jour	130 €	190 €
conférences, spectacles, réunions, stages, A.G.				
en semaine ou week-end		Semilly	GRATUIT	***
		extérieur	50 €	***
expositions culturelles ou artistiques				
jour en semaine		part. ou assoc Semilly	GRATUIT	***
		part. ou assoc extérieur	50 €	***
week-end		part. ou assoc Semilly	GRATUIT	***
		part. ou assoc extérieur	70 €	***
utilisation à but humanitaire (don du sang, ...)			GRATUIT	***
Divers				
Barbecue, gaz fourni à rendre PROPRE 1 bouteille propane 5Kg en cours + 1 neuve de rechange)			le w.e.	50 €
Table brasserie + 2 bancs (possibilité : 6 tables / 12 bancs)			1 T + 2bancs	10 €













EN BREF.

Infos diverses

Merci à la famille SIMONEL, qui a donné à la commune le terrain qui jouxte le transformateur. Nous en assurerons désormais l'entretien (comme c'était déjà le cas !) afin que cet endroit reste agréable.

Vous y découvrirez d'ailleurs bientôt un baromètre …

Damien ROZE, notre agent patrimonial, sérieux, efficace, consciencieux et très agréable, nous a malheureusement quitté brutalement.

Après une période de battement, il est remplacé par Simon DEGLAIRE, nouveau dans le métier mais très "carré" qui est actuellement en formation

Aprè 7 ans et demi d'études coûteuses, la Préfecture a brutalement émis un avis négatif à notre projet conjoint avec Saint-Blin au prétexte d'un nid de cigognes noires à proximité…

La société JPEE envisage de déposer un recours, la décision paraissant très discutable, tant au niveau du fond que de la forme !.

Rétrospective 2025 …



Merci aux porte-drapeaux de leur fidélité, et petit souvenir d'Henry Protois, maintenant résidant à l'EHPAD de Bourmont



Fête de la Musique, 21 Juin
Réservez dès maintenant votre soirée du Samedi 20 Juin 2026 pour la prochaine



Changement du transformateur ENEDIS: meilleure régularité de distribution et capacité à absorber une grosse production photovoltaïque



Réfection des trottoirs et mise en valeur de l'entrée de village côté Croisette



Pas beaucoup de neige cette année, mais le réveillon 2025 laissera des souvenirs ; Pas de blessés, heureusement …



Dépôt légal 309

- RSD Haute-Marne - extrait

Art. 99-3 – Projection d'eaux usées sur la voie publique

Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres est interdite sur les voies publiques. Il est fait exception toutefois, sous réserve du respect des horaires fixés par l'autorité municipale, pour les eaux provenant du lavage des façades des maisons et des devantures des boutiques, la gêne pour les usagers de la voie publique devant être réduite au minimum.





En zigzag ...

RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

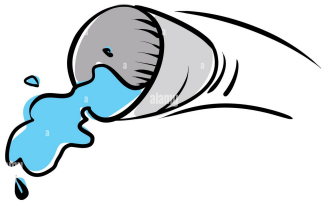

D'une part le déversement d'eaux usées sur la voirie publique est interdit.
D'autre part, le raccordement est obligatoire pour les bâtiments qui ont un accès au réseau public d'assainissement.

Le maire peut, à tout moment, imposer par arrêté municipal le contrôle du raccordement d'un logement au réseau public de collecte des eaux usées. Ce contrôle est réalisé par le service public d'assainissement collectif.
Le contrôle donne lieu à un rapport, valant diagnostic assainissement collectif, qui est remis au propriétaire du logement.
En cas de non-conformité, le propriétaire doit réaliser, à ses frais, les travaux nécessaires pour mettre le raccordement aux normes. Ces travaux doivent être effectués dans les 2 ans suivant la notification du diagnostic.

VEOLIA EAU

Sauf cas particulier, votre compteur d'eau ressemble à celui-ci ; il sont connectés à deux antennes situées sur le toit de la mairie et sont relevés automatiquement.
Vous pouvez télécharger l'application (Androïd et Apple) qui vous permettra de gérer votre compte VEOLIA, mais également de régler des alertes de consommation, très utiles pour être prévenus en cas de fuite d'eau après le compteur, et évitant ainsi des factures considérables. La fuite d'une simple chasse d'eau représentant des m^3 à l'année…) est aussi détectable.

L'eau est captée sur le territoire de Saint-Blin, et gérée par le SIAEP (syndicat entre Saint-Blin et Semilly), et le réseau est affermé à VEOLIA par contrat.
Ils sont tenus de nous fournir de l'eau potable (vous recevez les résultats d'analyses avec votre facture, et les services départementaux réalisent également des contrôles tout au long de l'année).
Concernant l'approvisionnement, il est parfois compliqué. L'eau arrive en haute pression à Semilly (12 à 15 bars), puis détendue avant d'être injectée dans le réseau.
Malheureusement à cause de la vétusté de cette canalisation (bientôt 50 ans…) et la mauvaise qualité de la pose, régulièrement des coupures d'eau sont à déplorer, pour des fuites, des recherches de la zone de fuite et réparations.
VEOLIA intervient toujours rapidement grâce à des équipes de maintenance 24/24, 7 jours sur 7.
Merci d'être compréhensifs ; à terme des travaux seront à prévoir, mais les coûts sont tellement exorbitants que nous reculons le plus possible l''échéance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Maison France Services :
87 Rue de la division Leclerc ANDELOT
Téléphone: 03 25 03 11 57
mail: franceservices@meuserognon.fr
Mardi au Vendredi : 09h-12h & 13h30-16h
Samedi : 09h-12h

Vie Pratique

À moins de 20 minutes de chez vous, au cœur d'Andelot, simplifiez vos démarches administratives, financières et sociales dans un guichet unique.
Si vous ne maitrisez pas internet, où que vous n'êtes pas sûrs de vos démarches administratives, vous serez accueillis aidés et conseillés par des personnes à l'écoute et efficaces.
Une maison France Service est également ouverte à Bourmont
Bureau de poste 49 bis rue du Faubourg-de-France

FINANCES PUBLIQUES

Je déclare mes impôts (tous les mardis, de 9h à 12h et de 13h à 16h), sur rendez-vous

- **Je déclare et je paye mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière et le prélèvement à la source.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon numéro fiscal & mon mot de passe confidentiel ;
– mon numéro d'accès en ligne & mon revenu fiscal de référence (pour création de compte) ;
– mon dernier avis d'imposition ; ma carte d'identité en cours de validité.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Ma situation de vie change :

- **Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche.**
- **Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF).**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon numéro d'allocataire (sur courrier CAF) ;
– ma carte d'identité en cours de validité.

l'Assurance Maladie

Je prends soin de ma santé :

- **Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon numéro de sécurité sociale (carte vitale) & mon code confidentiel (compte ameli.fr) ;
– ma carte d'identité en cours de validité.

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Retraite

Je prépare ma retraite :

- **Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé de mes droits.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon numéro de sécurité social (carte vitale) & mon mot de passe confidentiel ;
– ma carte d'identité en cours de validité.

msa santé famille retraite services

Je suis affilié à la MSA :

- **Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations de demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– une adresse e-mail valide ou un numéro de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace ;
– mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la première connexion).

France Travail

Je recherche un emploi :

- **Je m'inscris / réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon numéro d'identifiant Pôle emploi ;
– mon mot de passe confidentiel ;
– ma carte d'identité en cours de validité ;
– mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire).

France Titres
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

J'établis mes documents officiels :

- **Je fais ma pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation.**

Les documents indispensables auxquels je dois penser :
– mon identifiant ANTS & mot de passe confidentiel ;
– ma carte d'identité en cours de validité.

Liens utiles

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

- Mardi 13H30 / 17H00
- Jeudi 10H00 / 14H30

Pour nous joindre :

2 rue de la Croisette
52700 SEMILLY

☎ 03 25 02 91 82

mairie.semilly@orange.fr

F : Commune de Semilly

Si ce n'est déjà fait, nous vous proposons de nous laisser un ou plusieurs numéros de portable, afin de pouvoir vous envoyer rapidement un message d'urgence (coupure d'eau, incident météo, message administratif…)
Votre numéro ne sera pas communiqué à de tierces personnes

- - - - - - - - - - -

Communauté de Communes Meuse-Rognon :

1 Allée de la grande fontaine
52150 Illoud

03 25 02 74 86
emailsecretariat@meuserognon.fr

C'est à Semilly

Vous voulez faire connaître votre activité, faites-nous passer votre carte de visite pour le prochain numéro !





Vous avez la parole !

Si vous souhaitez faire passer une annonce ou un message, c'est ici !!!

A partir de décembre 2026, recherche Nounou pour jumeaux, alentours Semilly

Contactez la mairie de Semilly qui transmettra -MERCI-



Ecole de Semilly, année 1972 … Vous vous y reconnaîtrez peut-être, ou un de vos parents

